



Faire des loisirs un levier de développement éducatif, social et économique des territoires

CONSTAT

Une reconnaissance de l'apport des Accueils Collectifs de Mineurs par les politiques publiques en construction

L'intégration des temps de vacances, considérés comme extrascolaires, dans les projets n'est pas systématisée, alors même qu'ils sont reconnus pour répondre aux besoins éducatifs et sociaux des enfants et des jeunes comme nous l'avons démontré, à deux reprises (étude de l'OVLEJ en 2011 et 2014) en soulignant la continuité des pratiques d'accueils collectifs, du centre de loisirs, au mini-camp, jusqu'à la colonie de vacances. Les activités extrascolaires offrent la possibilité aux enfants de vivre des projets, de s'ouvrir à d'autres, de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles activités, de nouvelles cultures. Elles permettent l'acquisition de nouvelles compétences, notamment celles du vivre-ensemble, en offrant un cadre dans lequel les enfants en côtoient d'autres, issus de milieux différents comme le soulignent 85 % des français.

POUR Y REMÉDIER

Intégration des centres de loisirs et des colonies de vacances éducatifs dans les projets de territoires

L'objectif est de prendre en compte réellement, l'ensemble des temps éducatifs, scolaires, périscolaires et extrascolaires en permettant aux organisations gestionnaires d'Accueils Collectifs de Mineurs d'entrer dans une démarche de co-construction avec les collectivités territoriales. Ainsi, nous défendons le développement d'une politique éducative territoriale de qualité. Aujourd'hui, les membres confédérés de la JPA contribuent d'ores et déjà au parcours éducatif des enfants et des adolescents. Il s'avère donc indispensable que les collectivités territoriales puissent construire des projets éducatifs qui prennent réellement en compte les activités et les temps extrascolaires. Complémentaires de la famille et de l'école, les loisirs forment le troisième pilier sur lesquels les enfants et les jeunes peuvent pleinement se construire. Une reconnaissance à la juste mesure de cet apport s'avère donc primordiale.

CONSTAT

L'investissement dans le patrimoine du tourisme social est en panne et ne permet pas de développer une offre de qualité

Rénover un centre de vacances, le mettre aux normes, l'équiper et l'entretenir sont des projets qui nécessitent des investissements lourds, difficilement accessibles pour les organisations de l'économie sociale et solidaire. Or, le sondage IFOP – JPA 2016 met en relief l'importance des conditions d'accueil (hébergement, restauration et installations sportives), jugées par 46 % des parents comme étant les éléments les plus importants de la colonie de vacances idéale. Les difficultés d'accès pour les Accueils Collectifs de Mineurs au fonds « *Tourisme social investissement* » (TSI) corrélées à une diminution des contributions des pouvoirs publics sont autant d'obstacles pour les organismes qui mènent de front, des problématiques de gestion courante, d'entretien, tout en construisant une politique d'investissement. Cette situation ne permet pas à l'ensemble des territoires de maintenir et de développer des projets de tourisme social et engendre des inégalités géographiques.

POUR Y REMÉDIER

Création d'un fonds d'intervention régional

Cette mesure permettra d'intégrer le tourisme social comme projet structurant des territoires dans le cadre des Contrats de Plan Etat-Région. La loi « Nouvelle organisation de la République » (Notre) a modifié l'exercice des compétences en faisant de la Région le chef de file des deux compétences partagées que sont le tourisme et l'éducation populaire. En tant qu'acteur du développement éducatif et économique des territoires, les organisations d'éducation populaire souhaitent intégrer de manière transversale les orientations stratégiques des prochains Contrats de Plan Etat-Région et ainsi être valorisées comme une réelle ressource au service du développement local, et ce à différents niveaux (éducatif, économique, touristique, emploi, etc.).